Le petit Villarsois

Le magazine d'information de la commune de Villars

Avril 2021



COVID 19

Une équipe mobile de vaccination à Villars p.5



NATURE

Randonnée : des Grands Cléments aux aiguiers d'Auribeau p.8



AGRICULTURE

Comprendre le sol vivant! p.12





MAIRIE DE VILLARS

Ouverte au public du lundi au jeudi de 9h à 12h et le vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30

> 04 90 75 40 01 www.villars-en-provence.fr

LA POSTE DE VILLARS

Ouverte du lundi au vendredi de 13h30 à 16h30

BIBLIOTHÈQUE DE VILLARS

Ouverte le mercredi de 15h à 17h30

Infos pratiques

POMPIERS	. 18
GENDARMERIE	. 17
HÔPITAL D'APT	04 90 04 33 00
EAU SUEZ	09 77 40 11 36
ASSAINISSEMENT CCPAL	06 76 98 75 77
DECHETTERIE D'APT	04 90 04 03 95
RECYCLERIE D'APT	06 83 49 55 90

LE LIEN

BUS intercommunal itinérant de services publics

devant la poste de Villars

les mercredis 28 avril, 26 mai et 23 juin

de 13h30 à 16h30

Le mot du Maire

Chèr(e)s Villarsoises et Villarsois,

Cette année 2020 s'est enfin achevée. Ce fut une année difficile avec les confinements et les couvre-feux, toutes ces contraintes dont nous ne voyons toujours pas le bout du tunnel. Heureusement, le printemps pointe son nez et la nature reprend ses droits. Des espoirs se lèvent aussi avec l'arrivée actuelle des vaccins. En partenariat avec l'Agence Régionale de Santé, nous avons organisé en mairie le 10 mars dernier une séance de vaccination pour les plus âgées d'entre nous. Mais cela ne doit pas nous faire oublier les personnes qui sont parties l'an dernier.

Notre premier budget, qui sera voté juste après la parution de ce numéro, aura comme priorité les économies d'énergie, envisagées et développées dans ce journal. Ainsi, une étude thermique de l'école, effectuée cet hiver, sera suivie de travaux d'isolation après avoir obtenu les subventions demandées à l'Etat.

L'obtention des subventions publiques (Département, Région, État etc...) essentielles pour financer un certain nombre de nos projets implique que ceux-là s'inscrivent dans un laps de temps assez long avant leurs réalisations ou leurs concrétisations.

Par ailleurs, au mois de mars, la société Énedis a enfoui des câbles de haute-tension sur la commune pour permettre d'acheminer la production d'électricité photovoltaïque de Simiane La Rotonde vers le poste de transformation d'Apt. La réfection de la chaussée des routes de la Bruyère et de la Riaille, aujourd'hui en très mauvais état, devrait être réalisée dans les mois à venir.

Face à l'impossibilité de planifier des temps de rencontres et des événements festifs, si précieux pour la vie du village, il nous faut garder patience et jouer collectif. Nous espérons que vous pourrez profiter des nouveaux chemins de randonnée présentés dans ce numéro. Je reste, ainsi que tous les élus, à votre écoute, sur rendez-vous en mairie.

J'attends de chaque concitoyen d'être responsable, de ne pas agir pour son propre intérêt mais plutôt pour l'ensemble des Villarsois. Ensemble, nous pourrons réaliser tous nos projets.

Sylvie PEREIRA



ACTUALITÉS MUNICIPALES

Énergie

Le projet de rénovation thermique de l'école est à présent lancé, une étude et un plan de rénovation ont pu être établis en début d'année. Nous sollicitons à présent un soutien financier de l'État à hauteur de 70% du coût total des travaux afin de pouvoir concrétiser ce projet.

En matière d'éclairage public, nous avons donc étendu à l'automne dernier les plages horaires d'extinction de l'éclairage public nocturne, afin de faire des économies financières et énergétiques, mais aussi pour préserver la faune nocturne et la biodiversité. Nous transférons par ailleurs la compétence investissement auprès du Syndicat d'Énergie Vauclusien, ce qui permettra de décharger la commune des coûts d'achats et d'installation des nouveaux luminaires.

Enfin, le Conseil Municipal reconduit sa participation au dispositif UGAP d'achat groupé pour la fourniture d'électricité, avec l'option d'une électricité à 100% d'origine renouvelable.

Nos enfants

Outre le projet de rénovation thermique de l'école, d'autres actions ont été menées récemment :

- Faciliter l'accès des enfants au centre aéré d'Apt : afin de donner un coup de pouce aux familles domiciliées sur Villars, la commune pourra désormais participer aux frais journaliers, en fonction du quotient familial.
- Installation sur le toit de la salle des fête d'un jardin pédagogique de l'école sur le toit de la salle des fêtes : suite à la de mande de deux instituteurs, la mairie a fourni des bacs à plantes, ce qui permettra aux écoliers de découvrir toutes les richesses des essences locales. Plus d'infos au prochain numéro !

APPEL À PARTICIPATION

Appel à participation pour la rénovation des barrières en bois allant du bas du village jusqu'au golf. Si vous souhaitez apprendre ou pratiquer le travail du bois, vous êtes les bienvenus pour participer à ce chantier ! Merci de vous signaler en mairie.

DU NOUVEAU SUR VILLARS!

Le restaurant La Fontaine a trouvé ses repreneurs!

Suite à l'arrêt de l'exploitation de ce restaurant par ses anciens propriétaires, une nouvelle ouverture est prévue à la mi-mai. En effet, Roxane, Jean et Marius, à qui nous souhaitons la bienvenue à Villars, ont eu le coup de cœur pour notre village et reprennent ce restaurant, qui devrait se nommer « La fontaine. Maison méditerranéenne ». Le restaurant proposera une cuisine locale en privilégiant des produits sélectionnés chez nos petits producteurs. Il sera doublé d'un espace caviste!

Vaccination anti COVID 19

Suite à la volonté d'accélérer la vaccination anti COVID 19 du gouvernement, la Préfecture de Vaucluse en partenariat avec l'Agence Régionale de Santé antenne de Vaucluse ont eu l'initiative de vouloir mettre en place des équipes mobiles de vaccination avec le support du Service Départemental d'Incendie et de Secours de Vaucluse. Ces équipes mobiles ont pour objectif de permettre aux communes les plus rurales de proposer aux administrés la possibilité de se faire vacciner sans avoir à faire de grands déplacements.

C'est pourquoi le 10 mars la commune de Villars s'est proposée pour être un de ces centres en partenariat avec les communes de Rustrel, Gignac et Lagarde d'Apt. Les personnes éligibles à la vaccination, en cohérence avec le calendrier vaccinal du gouvernement, ont été recensées par les communes et un rendez-vous a été proposé une fois la date établie par la Préfecture. Le vaccin proposé était Pfizer. Le médecin Chef du Service de Santé et de Secours Médical du



SDIS 84 avec trois infirmiers de Sapeurs pompiers sont venus pour cette campagne permettant de vacciner 48 personnes des 4 communes .

Le rappel sera fait sous des conditions différentes, avec la présence de médecins libéraux retraités, début avril mais toujours en salle du conseil de la mairie de Villars.

La Prefecture et l'ARS de Vaucluse ont souligné la possibilité de renouveler l'expérience afin de permettre aux personnes des communes rurales de venir facilement se faire vacciner.

A l'heure de l'écriture de cet article, aucune date n'est communiquée.

Nous souhaitons remercier les secrétaires de mairie pour leur travail de recensement et de prises de rendez vous. Notamment Oksana Cagniard qui a passé la journée avec l'équipe mobile en anticipant les démarches administratives et fluidifiant le passage des personnes.

F.H

Installation de Défibrillateurs

Depuis le 29 mars, la commune est dotée de deux défibrillateurs automatiques. Ils sont utilisables par toute personne, ils sont très faciles d'utilisation et l'appareil guide l'utilisateur dans les différentes phases de mise en oeuvre.

Le premier appareil est sur la façade de la Mairie et le second est situé dans la salle des fêtes. Le temps est important dans la survie des arrêts cardiaques, leur prise en charge est facilitée sur la commune grâce à cet investissement.

PAS PEUR

À tous ces Sapeurs pompiers. Qui, au risque de leur vie Éteignent des champs entiers De paysans, tous ravis,

A tous ces, sans peur, Sapeurs Qui s'occupent des santés De gens qui, souvent, ont peur Que leur mort va se hâter!

Moi, suis passé ce matin, Présentant mon ordonnance A eux et aux pharmaciens, Qui m'ont rassuré, je pense!

Je les remercie, bien sûr De me dire que tout va bien Et donc, que c'est le plus dur, Tous mes minuscules riens!

Ils m'ont fait une piqûre Contre ces cons de virus Qui, depuis longtemps, perdurent Et qui, bien sûr, manquent d'us!

Puis, après, on m'a conduit Dans un autre lieu, stérile Où une infirmière m'a dit Que je ne suis pas futile!

Les lieux où on vous accueille. Sont tous neufs et bien pensés Pour que leurs clients recueillent Les meilleures de leurs pensées!

Jacques LOUCHARD, Rustrel, 10 Mars 2021,

Aux Sapeurs pompiers et Sapeurs médecins femmes et hommes de Villars, village que nous aimons bien et ou nous allions souvent dans le temps!



Voici les principales délibérations des dernières séances. Vous pouvez retrouver les comptes-rendus complets sur le site web de la mairie : www.villars-en-provence.fr

Séances du 12 novembre 2020

L'entreprise Solar Century souhaite installer des panneaux photovoltaïques sur près de 15 ha au lieu-dit Les Esfourniaux, afin de produire de l'électricité et de l'injecter dans le réseau. Elle a sollicité en ce sens la commune afin qu'elle modifie son PLU. Au préalable, afin de bien identifier les enjeux, le Conseil Municipal a invité la Communauté de Communes du Pays d'Apt-Luberon à présenter le Schéma de Cohérence Territorial intercommunal ainsi que Plan Climat Air Energie Territorial. Il en ressort que ce projet serait incompatible avec ces deux dispositifs, le lieu en question étant protégé en tant que réservoir de biodiversité en zone ouverte. Le conseil délibère par 13 voix contre la modification du PLU de Villars et une abstention.

La loi n°2014-366 introduisait le transfert de compétence en matière d'urbanisme dans un délai de 3 ans à compter du 27 mars 2017, à savoir transférer le PLU communal dans un PLU intercommunal. Néanmoins, cette loi permettait aux communes de s'opposer au transfert par l'effet d'une minorité de blocage. Ce fut le cas en 2017. Cette même loi prévoit la possibilité d'un report du transfert automatique en cas d'opposition des communes membres, si entre le 1er octobre et le 31 décembre 2020, au moins 25% des communes représentant au moins 20% de la population s'oppose au transfert automatique de la compétence à échéance du 1er janvier 2021. A l'unanimité, le Conseil Municipal s'oppose à ce transfert.

Désignation à l'unanimité de M. Massel comme délégué de la commune au Syndicat Mixte de Défense et de Valorisation Forestière, en replacement du conseiller municipal démissionnaire M. L'Hotellier.

Etant donné le contexte sanitaire et la nécessité d'économiser l'énergie, le Conseil Municipal délibère à l'unanimité en faveur de l'extension des plages horaires d'extinction de l'éclairage public, déjà en vigueur depuis plusieurs années. L'éclairage public est ainsi éteint sur l'ensemble de la commune de 22h30 à 5h30 du matin.

Séances du 17 décembre 2020

Alors que le coût du centre aéré d'Apt est beaucoup plus important pour les enfants de Villars que ceux domiciliés sur Apt, il est proposé de signer une convention entre la mairie d'Apt et la Commune de Villars afin que celle-ci participe aux frais journaliers en fonction du quotient familial, afin de donner un coup de pouce aux familles Villarsoises. Avis favorable à l'unanimité.

Acquisition de 2 défibrillateurs automatisés externes à l'intérieur de la salle des fêtes et à l'extérieur dans le cœur du Village. Avis favorable à l'unanimité pour engager l'achat du matériel et le contrat d'entretien auprès de la société Prévimed.

Le Conseil Municipal délibère à l'unanimité pour retenir la société Allard afin d'installer deux urinoirs avec un lave-main dans la cour d'école.

Création à l'unanimité d'une commission communale pour le personnel et désignation à l'unanimité de Mmes Cecchini et Mense comme titulaires de cette commission.

6

Séances du 10 mars 2021

Suite à une demande du Bar des amis d'exonération de leur loyer en raison du contexte sanitaire, le Conseil Municipal délibère à l'unanimité en faveur d'un abattement de 95 % du montant du loyer.

La convention triennale avec le Parc Naturel Régional du Luberon pour le SEDEL (Service d'Économies Durables en Luberon) s'achève le 30 avril 2021. Le Conseil Municipal délibère pour le renouvellement de cette convention, avec 11 voix favorables et 3 abstentions.

Le Syndicat d'Énergie Vauclusien, dont la commune est membre, a pour mission principale l'électrification des communes. Il est désormais possible de déléguer l'investissement (prise en charge totale des coûts) et/ou l'entretien de l'éclairage public. À l'unanimité, le conseil municipal décide de déléguer l'investissement de l'éclairage public au SEV.

Le contrat actuel de fourniture d'électricité passé avec Total Direct Énergie se termine le 31 décembre 2021. Il avait été conclu dans le cadre d'une adhésion au dispositif d'achat groupé d'électricité de l'UGAP, afin de réduire les tarifs d'achat. L'UGAP va lancer cette année un nouvel achat groupé pour une période de 3 ans à compter du 1er janvier 2022. Si la commune souhaite de nouveau adhérer à ce dispositif, elle doit s'inscrire avant le 26 mars 2021. Le Conseil Municipal délibère à l'unanimité pour la réinscription de la commune à ce dispositif, en se positionnant sur une offre d'électricité issue à 100% des énergies renouvelables.

Jusqu'au 31 décembre 2020, l'entretien des points lumineux de la commune était assuré par le SIVOM, via l'entreprise Lumi Mags pour un forfait de 4.250 annuel. Depuis le 1er janvier 2021, le SIVOM a été dissous. Il faut donc choisir une entreprise pour poursuivre ce service. L'entreprise Lumi Mags a fait une proposition de contrat triennal d'entretien pour notre parc de luminaires. Le coût est de 18 € HT par point lumineux, soit 18 X 168 points lumineux = 3.024 € HT annuel. Avis favorable à l'unanimité

Le département de Vaucluse lance un appel à projets auprès des communes pour sécuriser le stationnement vélo et faciliter l'accès aux établissements des communes ou EPCI recevant du public. Ce dispositif permettrait de mettre en place 4 arceaux, financés entièrement par le Département. À l'unanimité, le conseil municipal décide de répondre à cet appel à projet.

Le compte administratif 2020 de la commune a été approuvée à l'unanimité. Le résultat de clôture de l'exercice 2020 est de 554.474,36. Etant donné le contexte sanitaire en 2020, il y a eu moins de dépenses que les années précédentes, essentiellement sur la section d'investissement.

Synthèse du compte administratif 2020 de la commune :

	Section de Fonctionnement	Section d'Investissement
Dépenses	585.168,98	88.391,21
Recettes	689.211,40	245.231,52
Excédent 2019 reporté	321.440,35	114.853,35
Résultat de clôture	+ 425.482,77	+ 271.693,66



RANDO VILLARS

Disponible en mairie, bureau de poste et boulangerie.



L'altitude de la commune de Villars s'échelonne de **250m à 1168m**, de l'étage méditerranéen à l'étage montagnard. Cela nous permet de découvrir une grande diversité de milieux.

A la fin des années 80, avec l'ancien boulanger de Villars, Jacques Bermès, nous avions décidé de créer des itinéraires de randonnées sur les anciens chemins de Villars. Nous avons commencé par débroussailler la combe Saint-Pierre empruntée depuis des siècles par les charbonniers, les chasseurs, les habitants de la montagne...

Nous continuons depuis en collaboration avec la Commune, le Parc du Luberon et l'ONF. Des fiches descriptives des itinéraires sont disponibles en différents lieux (Mairie, poste, boulangerie, office du tourisme d'Apt...).

Voici une balade qui nous mène au site de la Chapelle Saint-Pierre puis aux remarquables aiguiers d'Auribeau.

Des Grands Cléments aux aiguiers d'Auribeau







Aux Grands Cléments, prendre la route du cimetière, poursuivre à droite sur le chemin de Saint-Pierre, après un petit col nous descendons et atteignons un cirque naturel dominé par des falaises, au haut de celle de droite deux grottes côte à côte semblent nous observer. Sanctuaire millénaire. C'est là que l'on découvre la chapelle Saint-Pierre-de-Bagnols.



Nous passons « Les Portes » où le mistral quelquefois s'engouffre, fraîcheur de la combe, chemin étroit où des traces de roues ferrées qui ont entamé la dalle calcaire témoignent d'un labeur ancien. De vielles cartes postales nous montrent un paysage désertique, les emplacements d'anciennes charbonnières se succèdent, témoins du travail des charbonnières à l'époque où le charbon de bois constituait souvent le seul combustible aussi bien à la ville qu'à la campagne et autant pour l'industrie que pour l'usage domestique.

Après 2km, nous bifurquons à gauche et remontons vers le soleil. Au sortir d'un bois serré, voici les aiguiers d'Auribeau. Creusés au bas d'une vaste dalle de pierre (350m2), ce sont les plus grands des environs. Cet impluvium permet un remplissage presque constant. L'eau toujours transparente témoigne d'un écosystème en équilibre. Cet ouvrage destiné autrefois à abreuver un petit troupeau, (ruine à proximité) apporte à la faune sauvage une eau rare en ces lieux. Un article de Marion Esparbes, responsable ONF des forêts communales et spécialiste de l'entomofaune, précise le rôle des insectes lié à l'aiguier.

Ce lieu fut aussi une carrière et porte les découpes des blocs utilisés pour des constructions alentour. L'ancienneté du creusement n'est pas déterminé. Augustin Roux (auteur de Villars, un village de l'ancienne Provence) a retrouvé une archive concernant l'aiguier de La Brasque : « Le 28 mars 1666, les Consuls font observer que la montagne «est fort sèche». Il y a un rocher au quartier de La Brasque «propre à creuser un aiguier» afin d'abreuver les

troupeaux... «on enverra un maître-coupeur de pierres». Le 6 juin, une partie du rocher est creusée. André Clément et d'autres ont payé le travail dont ils jugent la nécessité. Il est délibéré de poursuivre la besogne conformément «au marché fait», de «relarguer» le tout et de le payer ».

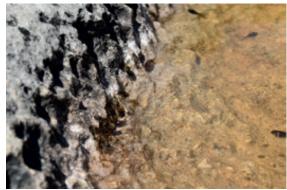
La descente face au paysage, Colorado provençal, La Bruyère, Luberon... nous mène aux Grands Cléments par un ancien chemin rural retrouvé récemment, le suivre n'est pas toujours évident, bien suivre les balises et flèches vertes.

Les fiches des randonnées de Villars sont disponibles à la Mairie.

P.E



L'aiguier, réservoir de biodiversité





Aeschna cyanea (Aeschne bleu)

Abeilles

Exuvies

L'aiguier est une source d'eau indéniable lorsque survient la période sèche dans notre région. Abreuvoir artificiel, il alimente la faune locale, grand gibier, oiseaux ou minuscules invertébrés et offre un lieu de vie à de nombreux animaux.

Si vous vous penchez attentivement au-dessus de ces bassins de pierre, malgré leurs parois abruptes où poussent quelques végétaux timides et mousses résistantes, vous y observerez très certainement une vie toute aussi discrète qu'intéressante. L'entomofaune ou plus communément les insectes, utilisent et habitent les aiguiers.

En vous plaçant à proximité du bassin, vous pourrez admirer le ballet des abeilles toutes occupées à s'hydrater pendant leurs longues journées de récolte. Ouvrez l'œil, car au milieu de ces hyménoptères (insectes avec deux paires d'ailes) vous observerez sûrement, en vol statique au-dessus de votre tête ou posé sur une fleur, un syrphe! Ces diptères (une seule paire d'ailes) peuvent très facilement être confondus avec une abeille, une guêpe et même un bourdon, car leur spécialité est le mimétisme. Les adultes sont des pollinisateurs au même titre que les abeilles et leurs larves se développent dans tous types de milieux, caractérisant ainsi leur rôle de bio indicateurs.

Lorsque vos yeux seront fatigués par l'observation de ces petits animaux, vous pourrez relever le nez et contempler les va-et-vient des patrouilleurs inlassables, j'ai nommé les odonates. Les libellules occupent les aiguiers comme territoire de chasse mais aussi comme site de ponte lorsqu'elles le jugent favorable. Si la ponte est réussie vous observerez leurs larves à proximité de la surface, carnassières elles sont prêtes à croquer tout ce qui passe à leur portée. Enfin, le jour venu de la métamorphose, vous aurez peut-être la chance d'assister à une émergence (passage du stade larvaire au stade adulte). Les exuvies (enveloppe laissée par la larve après l'émergence) peuvent être collectées et déterminées. Les adultes tout juste métamorphosés se trouvent facilement car ils sèchent sur des branches non loin. Ils présentent des ailes très brillantes et des couleurs ternes, ils sont alors très fragiles et particulièrement exposés aux prédateurs, il ne faut donc pas les déranger et les observer de loin.

Soyez attentifs, soyez curieux!

Marion ESPARBES – Technicienne Forestière Territoriale à l'Office National des Forêts, membre du réseau d'entomologie forestière



Aeschna cyanea (Aeschne bleu)



Episyrphus balteatus (Syrphe ceinturé)

L'ÉCOLOGIE A PORTÉE DE MAIN

Nous avons vu, dans le numéro précédent qu'en diminuant la quantité d'eau contenue dans les ordures ménagères le compostage permettait des économies d'énergie à l'incinération, économies aidant à la pondération des taxes pour les ordures ménagères. Le bénéfice personnel peut paraître quelque peu théorique et dépend, bien sûr, du nombre de personnes investies dans le compostage !!! Nous attendons la mise en place des composteurs par le Sirtom.

En revanche, la valorisation du solaire thermique permet des économies d'énergies qui se traduisent immédiatement sur votre facture d'électricité.

Le solaire thermique

L'énergie solaire est gratuite. En transformant l'énergie des rayonnements solaires en chaleur, les panneaux solaires thermiques génèrent d'importantes économies.

Utilisé pour chauffer l'eau chaude sanitaire via un chauffe-eau solaire individuel, le solaire thermique peut couvrir entre 50 et 80 % des besoins annuels d'un foyer.

Et avec un système solaire combiné, les capteurs solaires thermiques peuvent non seulement produire de l'eau chaude sanitaire mais aussi participer au chauffage du logement à hauteur de 25 à 60 % des besoins.



Seule une partie de l'énergie arrivant sur les capteurs est valorisée : le rendement des panneaux solaires représente cette proportion d'énergie captée, il s'exprime en pourcentage. De ce point de vue, le solaire thermique a un rendement de l'ordre de 80 % quand le rendement des panneaux photovoltaïques tourne autour 12 à 18 %. Les chiffres parlent d'eux-mêmes en faveur de l'usage thermique de l'énergie solaire.

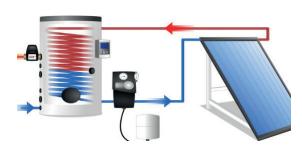
Dans cet article, nous nous intéresserons uniquement à la production d'eau chaude sanitaire.

Un chauffe-eau électrique consomme suivant sa capacité et son usage entre 500 et 800 KW par personne et par an, ce qui représente entre 15 et 20 % de la facture d'électricité.

Au niveau individuel, l'énergie solaire permet donc des économies d'énergies substantielles, limitant ainsi l'augmentation actuelle de la facture énergétique... Et à l'échelle de la planète, 1m² de capteur solaire thermique empêche le rejet de 150 à 300 kg de gaz polluants dans l'atmosphère par an.

Principe de fonctionnement

Le principe est relativement simple : les panneaux sont généralement disposés sur le toit et orientés au sud.



Ils sont constitués de capteurs, d'une vitre permettant de créer un effet de serre au cœur du panneau et d'une isolation performante afin de limiter les déperditions de chaleur. Les capteurs sont formés d'un absorbeur directement en contact avec des tubes en cuivre à l'intérieur desquels circule un fluide caloporteur.

Réchauffé, le liquide caloporteur est conduit jusqu'au ballon de stockage par une canalisation calorifugée. Dans le ballon, un échangeur thermique permet le transfert de la chaleur du liquide caloporteur à l'eau du ballon.

Une résistance électrique dans la partie supérieure du ballon permet de suppléer à une chauffe solaire insuffisante. Dans le cas d'une absence de soleil, cette résistance ne chauffe que la moitié supérieure du ballon.

Un régulateur enclenche un circulateur uniquement lorsque les capteurs peuvent fournir de la chaleur au ballon de stockage.

Dimensionnement et coût d'achat

Pour la mise en service d'un chauffe-eau solaire répondant en moyenne aux besoins de 3 à 5 personnes, on compte :

- 3 à 5 m2 de panneaux solaires
- Un ballon d'eau chaude de 200 à 300 litres.

Suivant les marques et le dimensionnement de l'installation, il faut compter de 3800 à 5500 €

Aides au financement

- Les primes d'économie d'énergie ENGIE
- Les aides publiques :
 - 30 % de crédit d'impôt
 - La « Prime Quelle Énergie «
 - Éco prêt à taux zéro
- Aides de l'ADEME, de la Région PACA et du département.

Le retour sur investissement, sans tenir compte des aides, oscille entre 150 et 250 €/an suivant l'installation. L'installation d'un chauffe-eau solaire représente donc un investissement rentable pour l'habitant mais aussi pour la planète.

Pour plus d'information:

https://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/guide-pratique-chauffage-et-eau-chaude-solaires.pdf

PB

L'ÉCOLE DE VILLARS





Chaque année, l'école de Villars et l'association des parents d'élèves font preuve de dynamisme et d'imagination pour ponctuer le calendrier scolaire d'événements qui réunissent les Villarsois : Caramentran, Bal masqué, Loto, Cross de l'école, Fête de Noël...

Sans pour autant baisser les bras devant la morosité ambiante et les contraintes liées à la Covid-19, les CE1-CE2 de Mr Leroyer préparent activement leur sortie tout en touchant du bois. Au programme, trois sorties de 6, 9 et 11 kilomètres aux alentours du village et des ateliers vélo (entretien et manipulation sur circuit) avant le grand départ !

Courant avril, les CE1-CE2 espèrent pouvoir partir pendant trois jours et deux nuits à pied et à vélo de Gordes jusqu'à Villars. Ils vous invitent à les suivre en vous rendant sur le lien suivant : https://www.openrunner.com/r/12505495

Départ mercredi matin du parking des Grailles (près de Gordes) avec découverte des 6 moulins ruinés qui jalonnent ces gorges — quelques passages à escalader, ou à descendre en rappel. Une première journée un peu sportive qui les amènera à se coucher fatigués mais heureux au camping de Murs. La deuxième étape (à vélo) leur permettra de rejoindre par les pistes et les sentiers balisés St Saturnin les Apt et le camping des Chênes blancs le jeudi soir. Enfin, le lendemain, les CE1-CE2 rejoindront leur école en passant par la colline de Perréal pour arriver le vendredi soir. «

Hugues Leroyer, directeur

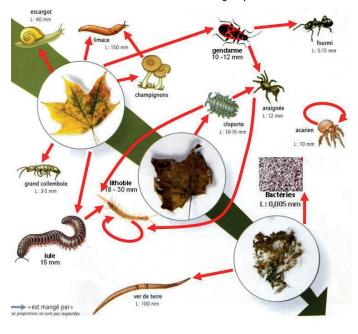
* NDLR : Projet conditionné par les mesures Sanitaires

Le sol vivant

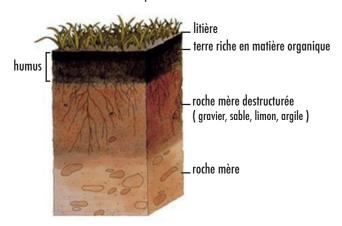
Le sol que l'on peut voir dans nos jardins est à l'origine une roche appelée « roche mère » qui avec le temps et les intempéries s'est désagrégé à sa surface en section de plus en plus fine (cailloux, gravier, sable, limon puis argile). Cette roche est donc devenue poreuse laissant l'eau et l'air s'y infiltrer.

À la surface du sol la végétation fournit des débris végétaux qui constituent la litière. Cette matière organique fraîche finira par être décomposée sous l'action de la microflore et de la faune du sol, produisant ainsi l'humus et des composés minéraux.





Profil idéal du sol au jardin



L'argile de par sa taille microscopique est capable de se lier à l'humus et ainsi retenir les éléments minéraux indispensables aux plantes (Potassium, magnesium, calcium...) Sans cette réaction, les éléments minéraux seraient lessivés dans le sol et indisponibles pour les plantes. On parle donc du complexe argilo humique (CAH). L'activité biologique, notamment celle des champignons vient enrober les éléments « argile + humus + éléments minéraux » dans une colle humique que l'on appelle glomaline conduisant ainsi à stabiliser le complexe en le rendant résistant à la dégradation par l'eau. Cette liaison du CAH est principalement réalisée dans le tube digestif des vers de terre mais aussi (probablement) par d'autres individus.

Les sols permettant la création de CAH doivent donc disposer d'eau, d'argile, de matières organiques, d'éléments minéraux, d'êtres vivants (pédofaune, plantes symbiotiques pour mélanger le tout), de gravier et de sable (pour le drainage permettant à l'eau d'être présente sans excès).

Nous verrons dans une prochaine parution comment rendre son sol fertile et comment le préserver. En attendant voici quelques clés pour y parvenir.

La meilleure voie pour remettre en état un sol épuisé consiste à influer sur la reconstruction naturelle du complexe.

On peut jouer sur les pratiques suivantes:

- installation de couverts végétaux, qui apporteront de l'azote (si légumineuse) et mobiliseront les éléments minéraux en profondeur tout en développant les bactéries et champignons du sol qui à leur tour produiront de la glomaline essentielle à la stabilité du complexe.
- apport de BRF ou broyage des bois de taille fournissant du carbone et favorisant la multiplication des vers de terre qui se chargeront de remonter l'argile du sol à sa surface ; l'ensemble est bénéfique pour la création de mycorhizes.
- association judicieuse de plantes complémentaires cultivées (biodiversité + rotations = exploration plus large du sol par les racines),
- la couverture permanente du sol (amélioration de la réserve hydrique + prolifération des micro-organismes de surface),
- la protection des habitats (éviter le labour)

Dans tous les cas, il apparaît que le rôle de l'activité biologique est majeur pour établir un CAH dans le sol, il faut donc la protéger.



Dino MAURIZI Conseiller en immobilier

© 06 20 09 00 80 d.maurizi@cif-immo.com

Service traiteur

22 rue neuve 84400 Villars

09 73 17 96 15 - 06 12 24 68 94

Nouveau : Rotiserie au feu de bois!

CAFÉ · RESTAURANT · CHAMBRES

BAR DES AMIS

VILLARS · LUBERON

EMELINE & JACO ZIJLSTRA

PLACE DE LA FONTAINE · 84400 VILLARS

+33 (0)4 90 75 01 77 · BONJOUR@BARDESAMISVILLARS.FR W W W . B A R D E S A M I S V I L L A R S . F R

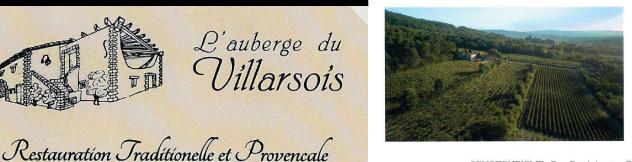
DU MERCREDI AU DIMANCHE · À PARTIR DE 08H00

www.cif-immo.com



DE KERVILER Philippe 07 70 70 94 61 84400 VILLARS

Electricité générale Dépannage · Entretien chaudière Petite plomberie · Maintenance · Automatisme de portail



CHATEAU SAINT

www.saintpons.com



OENOTOURISME: Des Expériences Sensorielles

La Vue est stimulée lors de notre Circuit Pédestre dans les Vignes (Gratuit - 35min - Découvrez les cépages, admirez des points de vue exceptionnels sur les Monts de Vaucluse, Roussillon...)

Le Goût, lors de la dégustation de nos vins (Gratuit) ou d'un Pique-Nique dans nos Vignes

(25€ / Personne – Le Midi réservation 48h à l'avance – Nous vous préparons un panier Pique Nique de produits frais locaux accompagnés de vin du Domaine, à déguster au cœur des vignes, face aux Monts de Vaucluse)

L'Odorat, lors de notre atelier sur les Arômes du Vin, où vous devrez reconnaître les arômes qui vous sont présentés

(10€ / Personne - Initiez vous aux arômes du vin et comparez les arômes de nos cépages avec d'autres vins du vignoble français)

Le Toucher, lors de la visite de nos chais avec le contact de nos fûts de chêne ou de nos cuves (8€ / personne – 45 min – Découvrez les outils et le métier de Vigneron lors d une

visite au cœur de nos installations : Cépages, Vinification, Élevage...)

L'Ouie, lors de nos soirées avec ambiances musicales ou lors d'un moment de détente à l'ombre de nos peupliers, bercé par le son des cigale (Juillet Aout - infos sur notre page facebook Chateau Saint Pons)



En plein cœur du Parc Naturel Régional du Luberon, réserve de Biosphère de l'Unesco, immergez-vous dans une ambiance Provençale dans notre vignoble certifié Haute Valeur Environnementale.







@ Château Saint Pons







84220 ROUSSILLON

06 10 49 40 52

ch.peclet@gmail.com

JT METAL

Découpe Plasma 09 71 72 92 79 07 57 06 47 98 cutmetal84@gmail.com

Z.I Triquefauts 84400 Saint Saturnin les Apt

Cérémonie du 11 novembre

Le 11 novembre dernier, la cérémonie de commémoration de la fin de la première guerre mondiale s'est tenue devant le monument aux morts avec un public très restreint en raison du contexte sanitaire.



ÉTAT CIVIL

Naissance

SCHUSTER-ALDRICH Clémentine née le 30 mars 2021

Pacs

DUCLOS Xavier et BOURGUE Cathy se sont pacsés le 25 mars 2021

GODARD Goëton et DE LEEUW Mothilde se sont pacsés le 30 mars 2021

Décès

PONTET Maxime décédé le 2 janvier 2021 à l'âge de 84 ans

BOSSA Pierre décédé le 17 janvier 2021 à l'âge de 87 ans

SERRE Maurice décédé le 23 février 2021 à l'âge de 88 ans

Père DOUMAS Raymond décédé le 8 mars 2021 à l'âge de 92 ans





Tout pour l'automobile

Vente de voiture neuve et d'occasion

FGS auto Franck Grandordy

mandataire pneumaticien centre auto

0490754480

fgsnegoce@wanadoo.fr

Zone artisanal de Triquefaut 84490 st Saturnin les Apt

Ô Víns du Coín

LUBERON - VENTOUX - SAVEURS DE NOS TERROIRS

1

Fermez les yeux, dégustez et savourez... Vous êtes au cœur des terres du Luberon, au pied des contreforts du Mont Ventoux



RETROUVEZ LE MEILLEUR DES VINS DU LUBERON ET DU VENTOUX, ÉLABORÉS PAR DES VIGNERONS PASSIONNÉS,

2 AOC

✓ Luberon

✓ Ventoux

Mais aussi d'autres appellations locales tout aussi accomplies

Découvrez également une sélection de VINS des autres 'coins' de France, du CHAMPAGNE, des SPIRITUEUX, des BIERES LOCALES de l'EPICERIE FINE ainsi que de nombreux ACCESSOIRES du vin et des IDEES CADEAU!









S.A.R.L

SALLIER Guy et Fils

Electricité générale

0661846027

Les Grands Cléments 84400 VILLARS

Contact@sarlsallier.com

Traiteur Plats à emporter







Cuisson à la broche



07 81 37 03 14





ECOLE DE VILLARS, 1969 : Dernière section de maternelle, CP et CE1 Institutrice MADAME VANEL

De gauche à droite en haut : Inconnu, Michel Balbo, Mystère... , Anne Etienne, Catherine Etienne, Patricia Herbaud, Chantal Molinas, Jacky Jouval

De gauche à droite en bas : Inconnu, Thierry Jouval, Véronique Jouval, Guy Pontet, Bruno Jouval, Claude Massel, Véronique Martinez

Les 2 inconnus sont les enfants d'ouvriers espagnols qui étaient là pour la saison agricole.

Le Petit Villarsois n° 57, Avril 2021

Coordination: Sylvie Pereira, Christophe Castano

Conception graphique : Jean-Baptiste Cornand

Rédaction : Paul Blanc, Christophe Castano, Jean-Baptiste Cornand, Fabien Henarejos, Pierre Even, Marion Esparbes

Ce journal est consultable sur le site web de la mairie : www.villars-en-provence.fr

Impression : Imprimerie de Haute-Provence, fabriqué selon les normes IMPRIM'VERT et «Imprimerie Responsable»

